

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 Juillet 2020

Présents :

Jean-Louis MADELAINÉ, Jean-Marc TRIACCA, Didier MASSON, Véronique MADELAINÉ, Denis SCHNEIDER, Gisèle HIESIGER, Djamel SAAD, Manuela ZENTZ, Nuriyé MUTLU, Denis HILBOLD, Patricia PRUNELLE, Ludovic BARDE, Morgane RACLET, Christophe PHILIPPS, Nadine BLAISE, Vincent JUNG, Sandrine KOLOPP, Robert MORANT, Séverine WATZKY, Bernard HECKEL, Laetitia BETSCH, Nathalie DAVIDSON, Christian RAEIS, Myriam BRICHLER, Jérémie PHILLIPPS

Absents excusés :

Marielle SPENLE qui donne procuration à Djamel SAAD

Absent :

/

M. le Maire annonce la démission de M. Joël HEIRMAN et après les refus de siéger des successeurs à savoir M. Jean-Christophe BRUA, Mme Hélène OSWALD et M. Bernard FREMERY, M. le Maire souhaite la bienvenue à Mme Nathalie DAVIDSON.

2020-V-1 Secrétariat de séance du Conseil municipal

Vu l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Après délibération, nomme Véronique MADELAINÉ, Adjointe au Maire, comme secrétaire de séance du Conseil municipal

Adopté à l'unanimité

2020-V-2 Validation du Conseil municipal précédent

Il a été demandé au Conseil municipal de valider le Compte rendu du Conseil municipal du 04 juillet 2020.

Adopté à la majorité

3 abstentions : Christian RAEIS, Myriam BRICHLER, Nathalie DAVIDSON

AFFAIRES GENERALES

2020-V-3 Fixation du nombre des commissions

Il a été demandé au Conseil municipal de fixer le nombre de commissions.

Il est proposé de fixer le nombre des commissions communales à une, ainsi dénommée :

- Commission d'adjudication ou d'appel d'offres à caractère permanent

Adopté à la majorité

1 opposition : Christian RAEIS

M. le Maire précise qu'il pourra toujours être constitué d'autres commissions par des Conseils municipaux à venir, au fur et à mesure des thématiques et des besoins estimés par le Conseil.

2020-V-4 Commission d'adjudication ou d'appel d'offres à caractère permanent

-Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

-Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

- Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres titulaires élus par le Conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et
- qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

il a été demandé au Conseil municipal de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Ont été désignés :

5 membres titulaires

Jean-Marc TRIACCA, Didier MASSON, Denis HILBOLD, Vincent JUNG, Christian RAEIS

5 membres suppléants

Véronique MADELAINE, Djamel SAAD, Ludovic BARDE, Sandrine KOLOPP, Nadine MEUNIER

Adopté à l'unanimité

DELEGATIONS EXTERIEURES

Il a été demandé au Conseil Municipal de nommer les membres des différentes délégations extérieures.

2020-V-5 Conseil d'Administration du CCAS

Le nombre de membres du conseil d'administration est fixé par délibération du Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal d'élire 5 membres.

Les membres élus en son sein par le Conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Ont été désignés :

5 membres titulaires

Marielle SPENLE, Séverine WATZKY, Patricia PRUNELLE, Morgane RACLET, Myriam BRICHLER

Adopté à l'unanimité

2020-V-6 Constitution de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

L'article 1650-1 du code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés.

Dans les communes de plus de 2.000 habitants cette commission, outre le maire – ou l'adjoint délégué – qui en assure la présidence, comprend huit commissaires titulaire et huit commissaires suppléants dont un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent obligatoirement être domiciliés hors de la commune et redevables d'une taxe directe locale dans la commune.

Les huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Il a été demandé au Conseil municipal de proposer les noms de 16 membres titulaires et 16 membres suppléants (commissaires domiciliés dans la commune, commissaires domiciliés hors commune), - figurant sur l'annexe 1a ci-jointe - afin de permettre la nomination par le directeur des services fiscaux de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.

Adopté à l'unanimité

2020-V-7 Syndicat des Eaux de Phalsbourg

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner 4 membres titulaires et 2 membres suppléants au sein du Conseil municipal pour siéger au Syndicat des Eaux de Phalsbourg.

Sont portés candidats pour les membres titulaires : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Denis HILBOLD, Vincent JUNG, Nadine MEUNIER
après vote à main levée,

Sont élus membres titulaires du Syndicat des Eaux de Phalsbourg : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Denis HILBOLD, Vincent JUNG

Adopté à la majorité

Sont portés candidats pour les membres suppléants : Jean-Marc TRIACCA, Ludovic BARDE, Nathalie DAVIDSON
Après vote à main levée

Sont élus membres suppléants du Syndicat des Eaux de Phalsbourg : Jean-Marc TRIACCA, Ludovic BARDE

Adopté à la majorité

2020-V-8 Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner 1 membre Conseil municipal pour siéger en tant que délégué à l'assemblée des délégués des communes et des intercommunalités du Parc.

S'est portée candidate, **Véronique MADELAINE**

Après appel à candidature,

Après vote à main levée

Le résultat est :

Véronique MADELAINE

élue à la majorité

4 Oppositions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

**est élue membre titulaire représentante au sein du Parc Régional des Vosges du Nord, à la majorité :
Véronique MADELAINE**

2020-V-9 Conseil d'Administration du Lycée Erckmann-Chatrian

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner deux membres du Conseil municipal pour siéger un en tant que membre titulaire, un autre en tant que membre suppléant au conseil d'administration du Lycée Erckmann-Chatrian.

S'est portée candidate pour le membre titulaire : **Nadine BLAISE**

Après appel à candidature,

Après vote à main levée

Le résultat est :

Nadine BLAISE

élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Est élue membre titulaire au Conseil d'Administration du Lycée Erckmann Chatrian : Nadine BLAISE

S'est portée candidate pour le membre suppléant : **Morgane RACLET**

Après appel à candidature,
après vote à main levée,
Le résultat est :

Morgane RACLET
élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Est élue membre suppléant au Conseil d'Administration du Lycée Erckmann Chatrian : Morgane RACLET

2020-V-10 Conseil d'Administration du Collège Erckmann-Chatrian

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner deux membres du Conseil municipal pour siéger un en tant que membre titulaire, un autre en tant que membre suppléant au conseil d'administration du Collège Erckmann-Chatrian.

S'est portée candidate pour le membre titulaire : **Séverine WATZKY**

Après appel à candidature,
Après vote à main levée
Le résultat est :

Séverine WATZKY
élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Est élue membre titulaire au Conseil d'Administration du Collège Erckmann Chatrian : Séverine WATZKY

S'est portée candidate pour le membre suppléant : **Patricia PRUNELLE**

Après appel à candidature,
après vote à main levée,
Le résultat est :

Patricia PRUNELLE
élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Est élue membre suppléant au Conseil d'Administration du Lycée Erckmann Chatrian : Patricia PRUNELLE

2020-V-11 Conseil d'Administration du Collège Saint-Antoine

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner deux membres du Conseil municipal pour siéger l'un en tant que membre titulaire, l'autre en tant que membre suppléant au conseil d'administration du Collège Saint-Antoine.

S'est portée candidate pour le membre titulaire : **Ludovic BARDE**

Après appel à candidature,
Après vote à main levée
Le résultat est :

Ludovic BARDE
élu à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Est élu membre titulaire au Conseil d'Administration du Collège Erckmann Chatrian : Ludovic BARDE

S'est portée candidate pour le membre suppléant : **Séverine WATZKY**

Après appel à candidature,

après vote à main levée,

Le résultat est :

Séverine WATZKY

élue à la majorité

4 Oppositions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Est élue membre suppléant au Conseil d'Administration du Lycée Erckmann Chatrian :

Séverine WATZKY

2020-V-12 Conseil d'Administration de l'Association « La Ribambelle »

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner deux membres du Conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de l'association « La Ribambelle ».

Se sont portées candidates : **Nuriyé MUTLU, Manuela ZENTZ**

Après appel à candidature,

Après vote à main levée

Les résultats sont :

Nuriyé MUTLU

élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Manuela ZENTZ

élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Sont élues membres du Conseil d'Administration de l'association « La Ribambelle » :

Nuriyé MUTLU et Manuela ZENTZ

2020-V-13 Comité de pilotage de l'accueil périscolaire

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner quatre membres du conseil municipal pour siéger au comité de pilotage de l'accueil périscolaire.

Se sont portées candidates : **Véronique MADELAINE, Nuriyé MUTLU, Manuela ZENTZ, Nadine BLAISE**

Après appel à candidature,

Après vote à main levée

Les résultats sont :

Véronique MADELAINE

élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Nuriyé MUTLU,

élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Manuela ZENTZ,

élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Nadine BLAISE,

élue à la majorité

4 abstentions : Christian RAIES, Myriam BRICHLER, Nadine MEUNIER, Nathalie DAVIDSON

Sont élues membres du Comité de pilotage de l'accueil périscolaire » :

Véronique MADELAINE, Nuriyé MUTLU, Manuela ZENTZ, Nadine BLAISE

2020-V-14 Conseil d'Administration de la SPL « Cor de Chasse »

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner deux membres du conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration de la SPL « Cor de Chasse ».

Sont portés candidats : **Jean-Marc TRIACCA, Gisèle HIESIGER, Christian RAEIS**

Après appel à candidature,

Après vote à main levée

Les résultats sont :

Jean-Marc TRIACCA 22 voix pour - **élu à la majorité**

Gisèle HIESIGER 22 voix pour - **élue à la majorité**

Christian RAEIS 3 voix pour - **n'est pas élu**

sont élus représentants au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « Cor de Chasse » à la majorité : Jean-Marc TRIACCA et Gisèle HIESIGER

2020-V-15 Délégué à la Sécurité –Défense et Anciens Combattants

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner un membre du conseil municipal délégué à la Sécurité-Défense.

S'est porté candidat : **Robert MORANT**

Après appel à candidature,

Après vote à main levée

Le résultat est :

Robert MORANT 22 voix pour – **élu à la majorité**

Est élu délégué à la Sécurité-Défense et anciens Combattants : Robert MORANT

2020-V-16 Correspondant communal de la Sécurité Routière

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner un membre du conseil municipal correspondant communal de la Sécurité Routière.

Est porté candidat : **Bernard HECKEL**

Après appel à candidature,

après vote à main levée,

Le résultat est :

Bernard HECKEL 22 voix pour – **élu à la majorité**

est élu correspondant communal de la Sécurité Routière à la majorité : Bernard HECKEL

2020-V-17 Membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de la Ville de Phalsbourg

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner trois membres du conseil municipal pour siéger au Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux.

Sont portés candidats : **Denis SCHNEIDER, Vincent JUNG, Denis HILBOLD**

Après appel à candidature,
après vote à main levée,
les résultats sont :

Denis SCHNEIDER 22 voix pour - **élu à la majorité**
Vincent JUNG 22 voix pour - **élu à la majorité**
Denis HILBOLD 22 voix pour - **élu à la majorité**

Sont élus membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de la Ville de Phalsbourg à la majorité : Denis SCHNEIDER, Vincent JUNG, Denis HILBOLD

2020-V-18 Membres du Conseil d'administration de la SPL Valorgie

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner quatre membres du Conseil municipal pour siéger en tant qu'administrateurs au Conseil d'administration de la SPL Valorgie.

Sont portés candidats : **Jean-Marc TRIACCA, Denis SCHNEIDER, Vincent JUNG, Christophe PHILIPPS**

Après appel à candidature,
après vote à main levée,
les résultats sont :

Jean-Marc TRIACCA 22 voix pour - **élu à la majorité**
Denis SCHNEIDER 22 voix pour - **élu à la majorité**
Vincent JUNG 22 voix pour - **élu à la majorité**
Christophe PHILIPPS 22 voix pour - **élu à la majorité**

Sont élus membres du Conseil d'administration de la SPL Valorgie à la majorité : Jean-Marc TRIACCA, Denis SCHNEIDER, Vincent JUNG, Christophe PHILIPPS

2020-V-19 SPL VALORGIE : direction générale de la société

L'article 22 des statuts de la société VALORGIE précise :

Conformément aux dispositions légales, la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général. Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le Conseil d'administration qui doit en informer les actionnaires et les tiers dans les conditions réglementaires.

Un représentant d'une collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales ne peut accepter les fonctions de Président assumant les fonctions de Directeur Général qu'en vertu d'une délibération de l'assemblée qui l'a désigné.

Il a été demandé au Conseil municipal d'approuver que les fonctions de Président du conseil d'administration et celles de directeur général ne seront pas dissociées et seront assumées par un des membres désignés pour siéger au Conseil d'administration.

Adopté à la majorité

2020-V-20 Membres du conseil d'administration de la société des Amis du musée et de l'histoire du pays de Phalsbourg

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner deux conseillers municipaux pour siéger au sein de l'Association des Amis du Musée de Phalsbourg.

Sont portés candidats : **Jean-Louis MADELAINÉ, Véronique MADELAINÉ**

Après appel à candidature,
après vote à main levée,
les résultats sont :

Jean-Louis MADELAINÉ 22 voix pour - **élu à la majorité**

Véronique MADELAINÉ 22 voix pour - **élu à la majorité**

Sont élus membres du Conseil d'administration de la société des Amis du musée et de l'histoire du Pays de Phalsbourg : Jean-Louis MADELAINÉ, Véronique MADELAINÉ

2020-V-21 Désignation des membres du CHSCT :

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants au sein du Conseil municipal pour siéger au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Sont portés candidats pour les membres titulaires : **Denis SCHNEIDER, Djamel SAAD, Nadine MEUNIER.**

Après appel à candidature,
après vote à main levée,
les résultats sont :

Denis SCHNEIDER 26 voix pour - **élu à l'unanimité**

Djamel SAAD 26 voix pour - **élu à l'unanimité**

Nadine MEUNIER 26 voix - **élu à l'unanimité**

Sont élus membres titulaires du CHSCT : Denis SCHNEIDER, Djamel SAAD, Nadine MEUNIER

Sont portées candidates pour les membres suppléants : Marielle SPENLE, Nadine BLAISE, Myriam BRICHLER

Après appel à candidature,
Après vote à main levée
Les résultats sont :

Marielle SPENLE 26 voix pour - **élue à l'unanimité**

Nadine BLAISE 26 voix pour - **élue à l'unanimité**

Myriam BRICHLER 26 voix - **élue à l'unanimité**

Sont élues membres suppléants du CHSCT : Marielle SPENLE, Nadine BLAISE, Myriam BRICHLER

2020-V-22 Désignation des membres au Comité Technique :

Il a été demandé au Conseil municipal de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants au sein du Conseil municipal pour siéger au Comité Technique.

Sont portés candidats pour les membres titulaires : **Marielle SPENLE, Denis HILBOLD, Myriam BRICHLER**

Après appel à candidature,
après vote à main levée,
les résultats sont :

Marielle SPENLE 26 voix pour - **élue à l'unanimité**
Denis HILBOLD 26 voix pour - **élu à l'unanimité**
Myriam BRICHLER 26 voix pour - **élue à l'unanimité**

Sont élus membres titulaires du Comité Technique : Marielle SPENLE, Denis HILBOLD, Myriam BRICHLER

Sont portés candidats pour les membres suppléants : **Didier MASSON, Robert MORANT, Nadine MEUNIER**

Après appel à candidature,
Après vote à main levée
Les résultats sont :

Didier MASSON 26 voix pour - **élu à l'unanimité**
Robert MORANT 26 voix pour - **élu à l'unanimité**
Nadine MEUNIER 26 voix pour - **élue à l'unanimité**

Sont élus membres suppléants du Comité Technique : Didier MASSON, Robert MORANT Nadine MEUNIER

2020-V-23 Remplacement des représentants élus de la Commission Locale de l'AVAP :

M. le Maire indique que lors de la séance du Conseil Municipal du 18/04/2016, des représentants élus ont été nommés pour siéger dans la commission locale de l'AVAP.

Or, suite aux élections municipales, il y a lieu de remplacer ces représentants élus par la désignation de nouveaux membres, issus du nouveau Conseil Municipal.

Après avoir entendu le rapport de M. le Maire, il a été demandé au Conseil Municipal de modifier la délibération n° 2016-III-2 du 18/04/2016 comme suit, en désignant les nouveaux représentants élus admis à siéger dans la commission locale de l'AVAP :

Nouveaux représentants élus :

- M. Jean-Louis MADELAINE, Maire
- M. Jean-Marc TRIACCA, 1^{er} Adjoint au Maire
- M. Didier MASSON, 3^{ème} Adjoint au Maire
- M. Denis SCHNEIDER, 5^{ème} Adjoint au Maire
- Mme Gisèle HIESIGER, 6^{ème} Adjointe au Maire
- M. Djamel SAAD, 7^{ème} Adjoint au Maire
- M. Denis HILBOLD, Conseiller municipal
- M. Vincent JUNG, Conseiller municipal
- Mme Nathalie DAVIDSON, Conseillère municipale

Les représentants de l'Etat et les personnalités qualifiées restent inchangés. Pour rappel :

Représentants de l'Etat :

- M. le Sous-Préfet ou son représentant;
- M. le Directeur de la DREAL Lorraine ou son représentant;
- Mme la Directrice de la DRAC ou son représentant.

Personnalités qualifiées :

- Mme la Présidente du CAUE de la Moselle ou son représentant;
- M. le Directeur du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord ou son représentant;

- M. LEYENDECKER Guy;
- M. ORSATTI Pierre.

Les autres décisions prises dans la délibération n° 2016-III-2 du 18/04/2016 restent valables.

Adopté à l'Unanimité

AFFAIRES FINANCIERES :

2020-V-24 Subvention exceptionnelle à l'Union Sportive de Trois Maisons :

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 500 € à l'Union Sportive de Trois Maisons à l'occasion de la « Women's Cup 2020 ».

Mme Patricia PRUNELLE, membre du comité de l'Union sportive, quitte la salle et ne participe pas au vote.

Adopté à l'Unanimité

2020-V-25 Adhésion de la Commune à l'Association Nationale des Elus en Charge du Sport (ANDES) :

Afin de faire bénéficier la collectivité et plus particulièrement le développement du sport dans la cité, il convient de faire adhérer notre collectivité à l'association ANDES.

En effet, les buts définis par cette association regroupant l'ensemble des élus en charge du sport, sont de nature à aider et promouvoir les échanges en matière d'investissement et de fonctionnement.

La collectivité de Phalsbourg adhère à l'Association National Des Elus en charge du Sport (ANDES) dont les objectifs principaux sont :

- 1/ De resserrer les liens et de renforcer les échanges entre les communes par l'intermédiaire de leurs élus chargés des sports et de l'animation sportive, afin de favoriser le partage des expériences en matière de développement des activités sportives sur le plan communal, départemental, régionale et national.
- 2/ D'assurer la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, y compris par voie d'action ou d'intervention en justice.
- 3/ D'assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, du mouvement sportif, des organismes d'aménagement des normes des équipements sportifs et d'homologation des enceintes sportives et de sécurité des manifestations sportives.
- 4/ De constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion, d'organisation des activités physiques et sportives, de concertation et négociation avec tous les organismes ayant une influence sur la vie sportive communale.

Le montant annuel des cotisations fixé en fonction du nombre d'habitants est le suivant :

√ Communes jusqu'au 31 décembre 2020 :

Moins de 1 000 habitants :	55 €
De 1 000 à 4 999 habitants :	110 €
De 5 000 à 19 999 habitants :	232 €
De 20 000 à 49 999 habitants :	464 €
De 50 000 à 99 999 habitants :	927 €
Plus de 100 000 habitants :	1730 €

En conséquence, conformément au dernier recensement, notre commune compte 4728 habitants, soit une cotisation annuelle de 110 €.

Le Conseil Municipal, après délibération :

-autorise M. le Maire à adhérer à l'ANDES,
-désigne sur la proposition de M. le Maire, M. SAAD Djamel comme représentant de la Ville auprès de cette association.

Adopté à l'Unanimité

2020-V-26 Ramassage scolaire : (Annexe 1)

Dans sa séance du 8 juillet 2019 le Conseil Municipal avait décidé de créer à titre expérimental un service de ramassage scolaire pour les annexes à destination des élèves du secondaire.

Dans sa séance du 30 septembre 2019 le Conseil Municipal avait décidé des modalités de mise en place de ce service pour la période du 4 novembre 2019 aux vacances de Pâques 2020.

Pour permettre la mise en place d'un ramassage scolaire à la rentrée 2020, il sera demandé au Conseil Municipal après délibération :

- de reconduire annuellement à compter du 1^{er} septembre 2020 et pour toute la durée de l'année scolaire soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante le service de transport scolaire à destination des élèves du secondaire demeurant dans les annexes
- d'adopter le nouveau règlement intérieur
- d'adopter le tarif suivant : 85 € par année scolaire et par enfant

Adopté à l'Unanimité

PERSONNEL :

2020-V-27-Adhésion au CNAS :

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la Commune de Phalsbourg.

* Considérant l'Article 70 de la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale selon lequel : « l'assemblée délibérante de chaque collectivité territoriale ou le conseil d'administration d'un établissement public local détermine le type des actions et le montant des dépenses qu'il entend engager pour la réalisation des prestations prévues à l'article 9 de la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ».

* Considérant l'Article 71 de la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale qui vient compléter la liste des dépenses obligatoires fixée par le code général des collectivités territoriales en prévoyant que les dépenses afférentes aux prestations sociales ont un caractère obligatoire pour les communes, les conseils départementaux et les conseils régionaux...

* Considérant l'Article 25 de la loi N° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale : les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratif ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

1. Après une analyse des différentes possibilités de mise en œuvre d'une Action Sociale de qualité et répondant aux différents besoins que les personnels pourraient rencontrer, tout en contenant la dépense dans une limite compatible avec les possibilités du budget,

2. Après avoir pris connaissance de la présentation du CNAS, association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967, dont le siège est situé Immeuble Galaxie, 10 bis parc Ariane 1, CS 30406, 78284 Guyancourt Cedex, dont l'objet porte sur l'action sociale des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, et de son large éventail de prestations qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre aux besoins et attentes de ses bénéficiaires et dont la liste exhaustive et les conditions d'attribution sont fixées dans le guide des prestations,

3. L'avis du comité technique a été demandé,
Le Conseil Municipal, après délibération décide :

1°) De se doter d'une action sociale de qualité permettant de renforcer la reconnaissance de ses salariés et l'attractivité de la collectivité, et à cet effet d'adhérer au CNAS à compter du : **1er septembre 2020**, cette adhésion étant renouvelée annuellement par tacite reconduction.

Et autorise en conséquent le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS.

2°) De verser au CNAS une cotisation correspondant au mode de calcul suivant :

Nombre d'agents bénéficiaires actifs indiqués sur les listes

x

Montant forfaitaire par agent bénéficiaire actif

3°) De désigner **Mme Marielle SPENLE**, adjointe au Maire, en qualité de délégué élu notamment pour représenter la Commune de Phalsbourg au sein du CNAS.

4°) De faire procéder à la désignation parmi les membres du personnel bénéficiaire du CNAS d'un délégué agent notamment pour représenter la Commune de Phalsbourg au sein du CNAS.

5°) De désigner un correspondant (et éventuellement des adjoints) parmi le personnel bénéficiaire du CNAS, relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires, dont la mission consiste à promouvoir l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, conseiller et accompagner ces derniers et assurer la gestion de l'adhésion, et de mettre à sa disposition le temps et les moyens nécessaires à sa mission

Adopté à l'unanimité

2020-V-28 Création d'un poste d'agent de maîtrise et suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{er} classe :

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'articles 34 ;

L'avis du comité technique a été demandé

Le Conseil Municipal, après délibération décide :

- d'accepter la création d'un poste d'agent de maîtrise
- d'accepter la suppression dans la grille d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{er} classe.

Proposition est faite d'appliquer ce changement au 1^{er} aout 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-V-29 Grille des emplois communaux

Suite au point précédents, le Conseil Municipal, après délibération, accepte la nouvelle grille des emplois, prenant effet au 1^{er} aout 2020

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Nb créés	Nb pourvus	Noms	Observations
Filière administrative	Attaché	Attaché	1	0		
Filière administrative	Emploi de direction	Collaborateur de Cabinet	1	0		
Filière administrative	Emploi de direction	Directeur Général des Services	1	0		
Filière administrative	Rédacteur	Rédacteur principal	1	0		
Filière administrative	Rédacteur	Rédacteur	1	1	Jennifer HUCKY	
Filière administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1er classe	3	3	Sylvia CAVAJANI Albane CHRETIEN Michelle PASCAL	
			2	2	Muriel DUVOIS Fabienne LODYGA	
			1	0		32.5/35
Filière administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	3	2	Valérie THOMAS Renaud Weber	
			1	1	Nadia RAMM	12/35
Filière sociale	Agents spécialisés des Ecoles Maternelles	ATSEM principal de 1er classe	4	4	Nathalie WATZKY Clarisse LAMOTTE Joëlle DROMMER Christine ESCRIBANO	30 / 35 30 / 35 30 / 35 30 / 35
			2	2	Nadine SPITZ Sandra CARTIER	28/ 35 28/ 35
Filière sociale	Agents spécialisés des Ecoles Maternelles	ATSEM principal de 2eme classe	1	1		30/35
Filière sociale	Agent social	Agent social	1	1	Virginie BLANCO	17.5/35'en disponibilité
Filière animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	6	5	Gilbert BALDUS Marie BREGLER Julie CUNY Sabine KOC Laetitia KNECHT Catherine MERCKLE	22/35 en disponibilité 22/35 22/35 22/35 22/35 22/35
			1	0	Morgane FRELIGER	28/35 en disponibilité
Filière animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2eme classe	4	4	Sylvie DELVAS Nathalie DIDOT Cindy MALANGIN Aurélie MOUSSAOUI	22/35 22/35 22/35 22/35

			1	1	Sophie SUBATLI	24/35
Contractuel		Chargé de mission	3	1	Guillaume LECLERC	CDD
			1	0		13 / 35
Filière technique	Ingénieur	Ingénieur	1	1	Sébastien MONGIN	
Filière technique	Technicien	Technicien	1	0		
Filière technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	2	1	Charles NOIR Laurent RITTER	en disponibilité
Filière technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	1	1	Adrien KURA	
Filière technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	2	1	Steve KNITTEL Jean-Jacques GERARD	en disponibilité
Filière technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	7	6	Nathalie HECKEL Gilles GONDOLF Yves HUNTZINGER Serge LECHNER Astride PFEIFFER Jérémy STAHL	
			2	1	Cindy FRITSCH	30/35
Filière technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique	9	9	Olivier BAUMANN Véronique GOHN Jean-Claude GUNTHER Alexis INGOLD Abel PINHEIRO Christian PFEIFFER Mickael RICHIER Brice ROVERI Frédéric Weiss	en disponibilité
			3	2	André SPECHT Charles DIEFFENTHALER	30 / 35 30 / 35
			1	1	Régine LATZER	28,5/35
			1	1	Rachel KOULMANN	22/35
			1	1	Gilbert BALDUS	13/35
Filière sportive	Educateur des Activités Physiques et Sportives	Educateur des APS principal 1ère classe	1	1	Thierry FOURMANN	
		Emploi en Contrat Unique d'Insertion (CUI)	5	0		
	Apprenti	Apprenti	2	0		

Adopté à l'unanimité

DIVERS

2020-V-30 COMPLEMENT A LA DELIBERATION DU 04 JUILLET 2020 : DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

En date du 4 juillet 2020, le Conseil Municipal a délibéré pour donner des délégations à M. le Maire. Cette délibération indique au point 2 que la délégation s'exerce dans « les limites déterminées par le conseil Municipal », or le conseil n'a pas défini les limites dans lesquelles il souhaite donner délégation.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de modifier le point 2 comme suit :

2- De fixer, dans les limites d'une augmentation ou d'une diminution annuelle de 10%, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.

Adopté à la majorité

3 abstentions : Christian RAEIS, Myriam BRICHLER, Nathalie DAVIDSON

2020-V-31 : Majoration de l'indemnité de fonction des adjoints : (annexe 2)

En date du 4 juillet 2020, le Conseil Municipal a délibéré pour fixer les indemnités des adjoints.

La Commune de Phalsbourg étant chef-lieu de canton, Le Conseil Municipal, après délibération, accepte qu'à compter du 1^{er} aout 2020 les indemnités des 7 adjoints votés le 4 juillet soient majorées de 15 % en application en des articles L2123-22 et R2123-23 du C.G.C.T.

Adopté à la majorité

5 abstentions : Christian RAEIS, Myriam BRICHLER, Nathalie DAVIDSON, Nadine MEUNIER, Jérémie PHILLIPPS

La séance est levée à 20h50